

N° Rigips® plaque de plâtre RB(I) LE 0419

1. Code d'identification unique du produit type

Rigips Plaques de plâtre

RB 9.5 mm
RB / RBI 12.5 mm
RB / RBI 15 mm
RB / RBI 18 mm
RB / RBI 25 mm

L'inscription de la date de fabrication et de l'heure de fabrication sur la plaque permet l'identification du lot de production.

2. Usage(s) prévu(s)

Utilisation des plaques selon EN 520. Plaque de plâtre pour utilisation dans les bâtiments.

3. Fabricant

Rigips SA
Gewerbepark
5506 Mägenwil

4. Mandataire

Voir point 3

5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances

Système 4 selon l'OPCo, annexe 2.

6. a) Norme harmonisée

Le produit de construction est soumis à un système de contrôle de la production en usine.

Premier essai:
NB 0672
MPA Stuttgart
Rapport d'essai: 9007570-W08/PB4/Ba-06/Sgm

6. b) Organisme d'évaluation technique et document d'évaluation européen

Non pertinent.

7. Performances déclarées (conformément à la déclaration de performance du fabricant)

Caractéristiques principales	Performance	Spécification technique harmonisée
Comportement au feu	A2-s1, d0	EN 520
Résistance au cisaillement	NPD	EN 520
Résistance à la diffusion de vapeur d'eau	10 (sec) 4 (humide)	EN 520
Conductivité thermique	0.25 W/mK	EN 520
Résistance à la flexion	NPD	EN 520
Absorption acoustique Isolation acoustique Résistance au feu Résistance aux impacts	Voir la documentation du système Rigips	EN 520

8. Documentation appropriée utilisée aux fins mentionnées dans les art. 5 à 7

La performance du présent produit correspond à la performance déclarée / aux performances déclarées. Seul le fabricant mentionné ci-dessus est responsable d'établir la déclaration de performance conformément à la législation en vigueur.

Signé, pour le fabricant et au nom du fabricant, par:

Nom	Sandro Soricelli, Directeur Management Produit	Severin Hartmeier, Manager Produit
Lieu	Mägenwil	Date 05.04.2019
Signature		